

à la deuxième lune , il vint du pays de Iu-thian des ambassadeurs qui payèrent le tribut.

Nouvelles ambassades qui apportèrent des raretés du pays, la seizième année Tching-kouan (642), au printemps, à la première lune, et la dix-huitième année (644), le premier jour de la première lune. Il n'en est pas fait mention dans l'Histoire des Thang, mais ces trois ambassades sont indiquées dans le Thse fou youan kouei.

La ... année Young-hoeï, du règne de Kao-tsoung (650—655), le roi de Iu-thian paya le tribut. On accorda à ce prince et à son fils le titre de général d'armée. Ce fait n'est pas rapporté dans la Vie de Kao-tsoung. Mais, dans la Notice sur Iu-thian, on apprend qu'A-sse-na-che-ni subjuga le pays des Kouei-tseu (Bisch-balikh). Le roi de Iu-thian, Fou-che-sin, effrayé de ses progrès, envoya son fils offrir en tribut trois cents chameaux. Le gouverneur-général de la Tartarie, Si-wan-peï, dit à Che-ni que l'expédition qu'il venait de faire contre les Kouei-tseu avait rempli de terreur tous les états de l'occident, et le pria de lui prêter quelque cavalerie légère pour escorter jusqu'en Chine le tribut du roi de